
Le Relais Parental, une aventure dans la vie sociale

Le Relais Parental se propose d'offrir à l'enfant une deuxième maison, proche de la sienne qui, à l'image d'une maison grand parentale, lui permet d'élargir le pôle de sécurité que constituent ses parents.

Cette maison se veut un lien intermédiaire entre l'intimité familiale et le monde extérieur. Elle invite l'enfant à se décoller de ses parents sans avoir peur d'être perdu. Elle permet à certains enfants de quitter par moments une relation trop tendue avec leurs parents, sans que l'un ni l'autre soient culpabilisés.

Elle l'accueille dans une communauté enfantine, nourrie de traditions, de contes et entourée par des adultes rassurants.

Pour les parents, elle représente la possibilité de se décharger de temps à autre de leur responsabilité parentale.

De tels moments de pause dans leur rôle de parents ne sont pas un luxe, mais ils correspondent à un besoin, car pour pouvoir être un bon parent ou plutôt un parent suffisamment bon, pour ne pas oublier Winnicott, il faut bien un minimum de plénitude dans sa vie personnelle et sociale.

Or dans le contexte actuel, de nombreux parents sont engagés dans la condition difficile d'une parentalité solitaire, privée de tout appui sur une famille élargie ou un voisinage socialisé.

Cette solitude est souvent exacerbée par un manque de repères éducatifs dû à la rupture avec leur culture d'origine ou à une enfance carencée.

Il semblait donc bon de créer un lieu où le cri d'un parent « je n'en peux plus » soit reçu sans être inscrit dans des registres officiels.

Or depuis sa création, l'esprit de projet qui animait l'équipe du Relais Parental l'a empêché de de s'enfermer dans sa petite institution. Celle-ci ne nous a donc jamais protégés mais nous a laissé exposés aux risques que comportent la créativité et la responsabilité qui en découle.

C'est sans doute cette fragilité de notre position qui met les parents à l'aise et qui les encourage à adopter envers nous une attitude responsable.

Le projet du Relais Parental tend à concilier deux logiques qui peuvent paraître contradictoires, mais qui sont en fait complémentaires.

La première correspond à une structure de proximité ouverte 24 heures sur 24 que les familles sollicitent sans être intimidées par une lourdeur institutionnelle. Cette facilité d'accès lui attire un flux important de demandes d'accueil au contenu parfois très lourd. Les Relais Parentaux ont été sollicités par des familles fragilisées: des parents malades, des familles sans domicile fixe, sans oublier le nombre croissant de parents adressés par les services de psychiatrie.

Il s'agit donc de savoir écouter avec disponibilité et discernement afin que chaque demande soit reçue de façon adéquate. Mais en même temps, notre méthode se veut simple et pragmatique, car nous sommes débordés par les appels et notre réponse ne sera qu'un maillon dans tout un réseau d'aide.

Parallèlement à cette activité d'accueil au sens large du terme, le Relais Parental se veut un lien qui aide l'enfant à grandir en l'invitant à expérimenter la vie en société dans un cadre protégé. Ce projet éducatif est basé sur une culture familiale, tissée de rites, de contes, de chansons et de fêtes. Le Relais Parental installe l'enfant dans une ambiance de sécurité et de bien-être. Il s'agit d'un lieu où l'enfant est porté par le regard d'adultes chargés de veiller sur lui et sur ses relations au sein du groupe.

Nous nous trouvons donc dans une logique familiale qui n'est pas régie par les rapports de force auxquels l'enfant peut être confronté dans le contexte scolaire, en particulier dans celui de certaines cours de récréation.

Au Relais Parental, ce n'est pas l'enfant qui choisit sa place à table, ce qui reviendrait à défavoriser un enfant plus inhibé que d'autres, mais c'est l'adulte qui désigne la place de chacun en veillant à l'équilibre du groupe. De même, ce n'est pas l'enfant qui prend la parole arbitrairement pendant les repas ce qui imposerait encore la loi du plus fort, mais c'est ce même adulte qui, en bon chef d'orchestre, accorde et suscite la parole des uns et des autres. Cette attitude provoque chez l'enfant une détente car il se découvre dans un lieu où il ne faut pas lutter pour sa place, mais où celle-ci est d'emblée acquise à chacun.

Il y apprend le respect d'enfants plus faibles que lui-même grâce à la présence fréquente d'enfants handicapés qui font partie intégrante du groupe.

Notre désir d'aider l'enfant à cheminer vers le monde et la culture des adultes s'exprime aussi dans nos décorations qui sont choisies parmi des œuvres d'art capables de nourrir l'imagination. Par ailleurs, les enfants aiment chanter en groupe des chansons populaires qui leur rappellent la gravité de leur propre vie, laquelle ne serait donc pas une chose indicible, mais quelque chose qui peut se dire ou encore être chanté.

Quel est le regard des parents sur notre pédagogie?

De nombreux parents arrivent au Relais Parental dans un effondrement dramatique de leur autorité parentale. Ils se trouvent dépassés par la tyrannie imposée par un enfant parfois très jeune qui s'y est lui-même enfermé comme dans une spirale, étant donné l'angoisse que lui procure le désarroi de ses parents.

Nous commençons par rassurer ces parents submergés par la culpabilité, en leur rappelant qu'ils représentent la première sécurité aux yeux de leur enfant qui a besoin de se voir remis par eux à sa place d'un petit être en devenir.

Nous insistons sur le fait qu'il est difficile de tenir ce rôle tout seul et nous proposons notre lieu comme un outil dans l'étayage d'une relation éducative.

Ces propositions exprimées en mots simples à travers un dialogue qui s'étend parfois sur plusieurs jours se concrétisent au fil du séjour de l'enfant au Relais Parental.

Les parents s'étonnent de voir leur « petit monstre » entretenir des relations détendues avec les adultes qui l'entourent et ils s'appuient sur nous pour bien marquer leur adhésion à cette nouvelle logique.

Ils évoquent alors volontiers des réminiscences de leur propre enfance dont ils rappellent non seulement la dureté, mais aussi les bons moments que nous essayons de valoriser.

Cependant il s'agit d'une part modeste dans la mission de soutenir ces parents dans l'exercice de leur fonction. En effet, leurs besoins sont pour la plupart si importants qu'ils nécessitent des réponses spécifiques dans l'aide aux parents. La relation de confiance établie avec les parents nous permet de les orienter vers des partenaires associatifs ou institutionnels.

Comme nous avons pu le voir, notre culture familiale tend à introduire l'enfant dans le monde et à soutenir son éducation en tant que futur citoyen de ce monde.

Or le comportement des enfants qui arrivent au Relais Parental révèle de façon croissante une scission entre leur univers intime et le monde extérieur, ce monde qui est représenté par l'autre pour lequel ils n'ont ni regard ni langage.

Ces enfants qui se trouvent pour la plupart dans une relation fusionnelle avec leur mère paraissent souffrir d'une carence sévère de cette humanisation dont la première marque est la parole.

Ils donnent l'impression de n'avoir pas intégré la deuxième personne du verbe être.

Or l'incapacité de reconnaître l'autre, si elle n'est pas traitée à temps, a pour effet des comportements asociaux graves. Mais comment demander à des parents d'initier leur enfant à un monde dans lequel ils se sentent eux-mêmes perdus?

Il est important et urgent d'apprendre à l'enfant le langage structurant et apaisant du savoir vivre en société: le « bonjour » qui atteste la présence de l'autre, le « comment ça va? » qui exprime l'intérêt qu'on lui porte, le « merci » qui reconnaît le don symbolique ou réel...

Il est aussi important d'accompagner ses parents vers une aide à l'insertion dans la société qui les entoure.

Le fait de conforter certains parents dans leur position sociale représente donc un aspect essentiel de l'aide à la parentalité.

Nous sommes encouragés dans cet effort par une réciprocité qui s'établit entre les acquisitions de l'enfant et la confiance que prennent les parents en leur capacité d'insertion sociale. Ces acquisitions qui ouvrent l'enfant à l'existence de l'autre le conduisent par ailleurs à s'approprier l'espace et le temps.

Ainsi, des enfants se structurent progressivement à travers la découverte de temps bien spécifiques qui rythment leur journée au Relais Parental. Or tous ces moments se vivent dans une certaine lenteur propre au temps de l'enfance qu'il est important de respecter.

Le Relais Parental favorise également la différenciation de l'espace.

Quelles sont les limites du Relais Parental?

La première réside sans doute dans les difficultés ordinaires qui risquent de nous étouffer par leur banalité quotidienne: difficultés créées par les demandes incessantes d'accueil qui provoquent un sentiment d'usure, difficultés d'équipe que le régime des 35 heures n'a pas arrangées et qui menacent de nous transformer en purs gestionnaires, obsédés par les réglementations.

Il existe une autre limite qu'il nous arrive de ressentir comme un gouffre réduisant nos efforts à l'inutilité. Il s'agit de cette réalité chaotique appelée misère: misère matérielle, affective, morale....

Ces limites auxquelles nous nous heurtons douloureusement nous amènent à nous reposer sur nos partenaires. Une autre ressource consiste pour nous dans notre lien avec la réflexion menée par des chercheurs, particulièrement par l'équipe universitaire des sciences de l'éducation de Paris X ainsi que le groupe de travail sur « les enjeux de la parentalité ».

Pour conclure, revenons à l'esprit d'aventure qui a impulsé l'histoire du Relais Parental et qui l'aide à rebondir dans les difficultés.

Pour les Relais Parentaux, ce terme d'aventure signifie l'acceptation de l'inconnu tel qu'il peut se présenter à chaque moment. Pour en être capables, nous avons besoin de nous appuyer sur un projet institutionnel clair qui soit enraciné dans une tradition, nourri par la réflexion et articulé sur un partenariat.

L'enjeu de notre projet consiste à être disponible à la demande des parents tout en préservant pour l'enfant un endroit protégé.

Or cette double exigence est bien celle d'une maison vivante comme la concevaient déjà les Romains dont le Dieu de la Porte, Janus, avait un visage tourné vers le dehors et l'autre vers l'intérieur.

Rencontre du 16 Juin 2006

En Novembre 2002, le colloque des Relais Parentaux avait suscité le désir de se retrouver, d'où cette nouvelle rencontre organisée par le Relais de Gennevilliers et de Besançon.

Etaient présents:

- les Relais de **Gennevilliers, Besançon, Montpellier, Nantes et Cherbourg**.
D'autres Relais sont en projet: dans le département de la Somme, de l'Oise, du Vaucluse, du Doubs, à Saint Nazaire (ouverture prévue au premier semestre 2007), Compiègne, Strasbourg et Vesoul.

Ordre du jour:

- Le concept « Relais Parental »
- Présentation de chaque lieu d'accueil
- Réflexion autour d'un projet de mise en réseau

Le Relais Parental:

Le Relais Parental a pour but d'accueillir 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, des enfants dont les parents sont confrontés à des problèmes familiaux, sociaux ou de santé, ponctuels ou périodiques. Cet accueil se fait en dehors de toute mesure officielle, il peut répondre à la demande spontanée des parents.

Le Relais Parental assure les liens des enfants avec leur structures habituelles, il se charge notamment de leur accompagnement dans leur école d'origine.

Il se propose de répondre à la difficulté d'être parent sans pouvoir s'appuyer sur un réseau familial ou de voisinage et d'offrir à l'enfant un lieu intermédiaire entre l'intimité familiale et le monde extérieur.

Actuellement, les familles subissent une perte croissante de repères sociaux et éducatifs associée à un état d'isolement qui accentue les problèmes de santé physique et mentale.

Le Relais Parental est de caractère innovant. Il se réfère à la circulaire de Georgina Dufoix du 21/02/1983 concernant les lieux de vie.

LES LIEUX D'ACCUEIL

Gennevilliers: Passerelle 92

L'accueil des enfants se fait dans deux maisons, situées dans une commune défavorisée des Hauts-de-Seine:

- **La Grande Passerelle**, créée en 1985
- **La Petite Passerelle**, créée en 1989.

Il s'y ajoute **un réseau de Familles Relais**, créé en 1992.

La capacité d'accueil est de 26 enfants dans les maisons et de 24 enfants dans les Familles Relais (accueil en hébergement et à la journée).

Les enfants accueillis ont entre 0 et 18 ans, une large place est faite aux enfants handicapés en attente d'une structure adaptée.

En 2005, la durée moyenne de séjour était de 31 jours.

Le financement est assuré par une dotation globale du Conseil Général. La participation financière des familles est calculée en fonction de leur revenu

Le personnel:

- 21 salariés pour 19 équivalents temps plein (ETP) dans les maisons.
- 10 assistantes familiales dans le réseau de Familles Relais.
- 1 directrice, 1 chef de service, 1 Puéricultrice
- 4 techniciennes d'intervention sociale et familiale (TISF) par maison, 12 heures par jour, avec une coupure de 13h30 à 15h, ou 12h par nuit.
- 1 agent de service
- 1 animatrice: animation auprès des enfants, atelier avec les assistantes familiales, temps spécifique avec 1 assistante familiale et enfants en particulier, formation des aides familiales à l'animation.
- 1 homme d'entretien
- 1 psychologue: 7h par mois, animation de groupes de parole différenciés (TISF, aides familiales et agents de service, assistantes familiales).

Les réunions:

- Deux réunions par mois pour toute l'équipe
- Un groupe de parole toutes les six semaines avec la psychologue.

Le fonctionnement:

Les TISF (appelées permanentes) portent la vie de la maison, elles n'ont pas de tâches extérieures.

Les transports scolaires sont assurés par l'homme d'entretien, secondé par la directrice et la chef de service.

Le week-end, il y'a fermeture de la Petite Passerelle et transfert des enfants à la Grande Passerelle du vendredi soir au dimanche soir.

Besançon-Audincourt **« Le Relais Parental »**

L'accueil se fait dans deux sites géographiques distants de 80 Km, se trouvant tous deux en milieu urbain.

- Le Relais Parental de Besançon, créé en 1994
- Le Relais Parental d'Audincourt, créé en 1999

Il existe un projet de troisième site (réseau de Familles Relais) dans le Haut-Doubs, plutôt à caractère rural.

La capacité d'accueil est de 10 enfants, âgés de 2 à 10 ans (dérogation possible) par site en hébergement, journée et demi-journée.

Le financement est assuré par une dotation globale du Conseil Général. La participation financière des parents correspond à trois tarifs différents selon le revenu familial.

Le personnel:

- 1 directrice
- 1 secrétaire comptable

Sur chaque site:

- 1 animatrice socio-éducative
- 4 animatrices pour la prise en charge au quotidien des enfants
- 3 aides animatrices.

La fonction « animatrice » est équivalente à celle de moniteur éducateur (convention collective 1966).

Les animatrices travaillent par période de 24h avec une coupure de 2h l'après midi (fonctionnement souhaité par l'équipe).

Les réunions:

- 2h par semaine par site
- 1 fois par mois, 2h d'analyse de la pratique pour les animatrices et aides animatrices (temps pris sur les réunions hebdomadaires)

Le fonctionnement:

L'organisation des accueils est assurée par la directrice et par les animatrices socio-éducatives en relation avec la directrice.

Le transport scolaire est effectué par la directrice et les animatrices socio-éducatives.

La structure ferme quatre semaines l'été et une semaine en fin d'année.

Montpellier « Les Lilas »

La structure a ouvert ses portes en 1998. Elle se situe en milieu urbain dans le cadre d'un «Espace Familial » qui comprend:

Des services enfance:

- Le Relais Parental,
- L'Espace Multi Accueil avec crèche aux horaires « atypiques »,
- Le service d'accueil familial d'urgence

Des services parentalité:

- Le service Parenthèse (lieu d'accueil pour exercice du droit de visite)
- La médiation familiale
- l'AERD (Action Educative Renforcée à Domicile)

L'espace familial héberge aussi de nombreuses associations, les services de PMI du Conseil Général, le Relais Assistantes Maternelle de la Mairie...

Le financement provient de plusieurs partenaires: Conseil Général, CAF, DASS, Mairie, CPAM, Fonds Européens, Ligue contre le Cancer...

La capacité d'accueil est de 8 enfants, âgés de 18 mois à 10 ans (- de 18 mois; + de 10 ans sur dérogation).

En 2005, la durée moyenne de séjour était de 11 jours pour un âge moyen de 2 à 6 ans.

Le personnel:

- 2 moniteurs éducateurs,
- 2 auxiliaires de puériculture,
- 2 éducateurs de jeunes enfants,
- 2 animatrices à mi-temps CAE,
- 1 maîtresse de maison de 8h à 12h,
- 1 responsable puéricultrice à temps partiel,
- 1 psychologue 1h30 par semaine
- Le secrétaire comptabilité est mutualisé sur l'Espace Famille.

Les réunions:

3 heures par semaine, le jeudi matin en deux parties:

- 1) - Fonctionnement et nouveaux accueils
- 2) - Analyse de la pratique ou régulation avec le psychologue, si problèmes d'équipe.

Le fonctionnement:

Travail par période de 12 depuis novembre 2005 (24h jusqu'en juillet 2005).

Agrément PMI: Présence simultanée obligatoire de deux personnes auprès du groupe d'enfants de 8h à 21h, une personne présente de 21h à 8h.

Une cuisine centrale fait les repas, possibilité de les améliorer et de faire des pâtisseries.

NANTES

« La Courte Echelle »

La structure a été créée en 2000 par la Croix Rouge Française qui assure son financement (Convention collective de la Croix Rouge Française).

- La capacité d'accueil est de 12 enfants de 0 à 10 ans (12ans en cas de fratrie).
- La durée moyenne de séjour est de 10 jours consécutifs.

La participation financière des parents fait partie du contrat dès le départ (80% de participations honorées, possibilité de paiements échelonnés et s'il existe une dette sur le séjour précédent, pas d'accueil).

Le personnel:

- 1 directeur
- 1 chef de service
- 1 puéricultrice 7h par semaine: présente auprès des enfants, accueil des parents, elle assure aussi le remplacement du chef de service en cas d'absence.
- 1 psychologue 7h par semaine

Equipe de jour:

- 3 personnes pour la prise en charge des enfants
- 1 maîtresse de maison (2 à 0.50%): organisation matérielle des repas.
- 1 agent de service (ménage) 26h par semaine en « contrat d'avenir »

Equipe de nuit:

- 2 veilleuses (veille debout + repassage, ménage...) + 1 remplaçante
- Astreinte des cadres: 1 semaine sur 3, 24h/24.

Les réunions:

- 3 heures 1 fois par semaine
- 2 heures d'analyse de la pratique 1 fois par mois (sauf direction et veilleuses)
- 1 fois tous les 3 mois, veilleuses avec chef de service et puéricultrice.

Conclusions de la journée

Intérêt manifesté pour cette journée réseau:

- A reconduire une fois par an, en milieu d'année, successivement dans les différents Relais Parentaux avec un thème proposé par le Relais qui accueille.
- Prochaine journée à Besançon, le 8 juin 2007.

Projet d'un bulletin:

- Parution 1 fois par an, chaque Relais Parental y contribuera par un article, thème en relation avec «la journée réseau».
- Sortie en fin d'année: début décembre.
- Envoi aux partenaires financiers, au Ministère, à la Fondation de France.

Thème du 1er bulletin : Présentation de chaque Relais Parental.

Projet d'une charte des Relais Parentaux:

- Préparation par chaque Relais Parental pendant l'année et mise en commun lors de la rencontre 2007.